

COMMUNIQUE DE PRESSE

Engagement sur les objectifs de la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes adoptée par la Commission européenne pour 2006-2010

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, les présidentes des Délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat : Mme Marie-Jo Zimmermann et Mme Gisèle Gautier, ont organisé conjointement une **réunion de la Conférence des commissions parlementaires pour l'égalité des chances des femmes et des hommes de l'Union européenne (CCEC)**, consacrée aux thèmes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à l'accès des femmes aux fonctions de responsabilité.

A mi-chemin de l'application de la feuille de route 2006-2010 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, conduite par M. Vladimir Spidla, commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, elles tiennent à **affirmer leur soutien aux actions prioritaires qui ont été arrêtées et leur volonté de les voir concrètement mises en œuvre.**

Elles ont appelé les parlementaires à s'engager en ce sens.

La feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes a retenu six domaines d'action prioritaires :

- une indépendance économique égale pour les femmes et les hommes
- la conciliation de la vie privée et professionnelle
- une représentation égale dans la prise de décision
- l'éradication de toute forme de violence fondée sur le genre
- l'élimination des stéréotypes de genre
- la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques externes et de développement

L'Europe qui redonnera confiance à l'ensemble des citoyens et citoyennes en son projet, c'est l'Europe qui se donne les moyens de **garantir, dans les faits, l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Contact presse :

Christine Juberthie ☎ 01.40.63.65.89 cjuberthie@assemblee-nationale.fr

Sophie de Maistre ☎ 01.42.34.36.39 <s.demaistre@senat.fr>